



L'EPSNF, UN BÂTIMENT AMIANTÉ !

Attestation de présence

Nos élus **Force Ouvrière Justice** au CHSCT-D 94 « commission hygiène de sécurité et les conditions de travail départemental du 94 » ont soulevé lors de l'instance du 9 juin 2022 la question de la présence d'amiante à L'EPSNF suite à la communication d'un grand nombre de documents qui faisaient état des différents travaux réalisés sur le site ces vingt dernières années.

En effet, les différents dossiers techniques d'amiante réalisés sur la dernière décennie laissent apparaître que de l'amiante est présent dans différentes pièces de L'EPSNF. Ils ont ouvertement manifesté leurs inquiétudes vis-à-vis de la santé des agents travaillant sur cet établissement au regard de leur état de dégradation avancée (dalles cassées, décollées, poussière), état que les diagnostics avant travaux (DAT), ils affirment par conséquent que certaines pièces de L'EPSNF ont pu porter atteinte à la santé des agents.

Pour information, les maladies liées à cet agent cancérigène représentent l'une des causes de maladies professionnelles. La prévention du risque d'exposition à l'amiante demeure une priorité de la politique de santé au travail. Si l'amiante touche, en premier lieu, les agents susceptibles de la manipuler ou d'y être exposés dans le cadre de leurs fonctions, il n'en demeure pas moins que le site de L'EPSNF a pu exposer à l'amiante, de manière environnementale ou accidentelle, d'autres agents.

Des travaux d'ampleur ont été réalisés, en présence du personnel. Le personnel a pu être exposé à titre environnemental, accidentel où lorsqu'il a été amené à intervenir sur ou à proximité de matériaux amiantés.

Force Ouvrière Justice a donc œuvré pour qu'une attestation de présence soit remise aux personnels afin de faire valoir leurs droits dans l'hypothèse où ils pourraient déclarer ultérieurement une pathologie en relation avec l'amiante.

Ce document ne préjuge en rien d'une exposition de l'agent mais acte simplement le fait que celui-ci a fréquenté une zone de travaux ou ses abords immédiats ou a fréquenté un bâtiment dans lequel des matériaux amiantés se sont dégradés.

En concertation avec le Directeur de L'EPSNF, une note de service a été diffusée à l'intention des personnels de L'EPSNF.

Cette note prévoit la remise de cette attestation de présence d'amiante dans le lieu de travail, aux agents qui en feront la demande, afin de faire valoir leurs droits dans l'hypothèse où ils pourraient déclarer ultérieurement une pathologie en relation avec l'amiante.

Force Ouvrière Justice demande aux agents pénitentiaires et hospitaliers de récupérer cette attestation, les maladies liées à l'amiante peuvent se déclarer après 10, 20, 30 ans...

Comme le stipule la note, le personnel pénitentiaire peut en faire la demande à L'UPAG et le personnel hospitalier au service RH hospitalier.

Force Ouvrière Justice demande aux personnels de nous signaler toutes difficultés de remise de cette attestation.

Force Ouvrière Justice conscient que l'administration pénitentiaire est soucieuse de la santé du personnel, demande que tous les agents des autres établissements pénitentiaires qui ont fréquenté L'EPSNF pour accompagner des personnes détenues en consultation ou autre, les agents ayant changés d'administration ou d'établissement pénitentiaire, les retraités, soient contactés et informés de la possibilité de réclamer cette attestation de présence d'amiante dans un lieu qu'ils ont fréquenté.

Force Ouvrière Justice demande au Directeur Interrégional de se rapprocher de L'EPSNF et de regarder attentivement les documents relatifs à l'amiante afin de préjuger de la pertinence de l'inquiétude de nos élus du CHSCT-D.

Force Ouvrière Justice sera toujours vigilant sur les conditions de travail car la santé n'a pas de prix.

Avant que certains crient à la démagogie à deux mois des élections professionnelles, sachez que cette attestation résulte de multiples réunions du CHSCTD.

Adresse du Bureau local : 1 allée des Thuyas 94260 Fresnes

Mail : epsnfresnes@fojustice.fr

Tel : 0625274153

SLP FO Justice EPSNF Fresnes

Le 21 septembre 2022

